



CUSTOMS NEWSLETTER

N°455

Mardi, 12 Janvier 2023

TOUTE L'ACTUALITE DOUANIERE NATIONALE ET INTERNATIONALE

JID 2023/SOIREE DES PARTENAIRES

Organisation pour des fêtes réussies

Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de la Douane le 26 janvier 2023 et de la 13^{ème} édition de la Soirée des Partenaires, le Directeur Général des Douanes a signé la Note de Service N°012/MINFI/DGD du 11 janvier 2023 portant création et composition des commissions au sein du Comité d'Organisation mis en place par Note de Service N°568/MINFI/DGD du 22 décembre 2022.

COMMISSION LANCEMENT DES ACTIVITÉS DE LA JID 2023 : Président : M. KONNEH Gasper NEBA ; Vice-Président : M. BELINGA Norbert ; Rapporteur : M. UM BATTA David Clovis. Elle a pour rôle de : proposer et assurer la bonne exécution des articulations de l'évènement et le chronogramme des activités ; préparer les correspondances à adresser aux autorités régionales ; préparer la logistique ; préparer la liste des invités et correspondances afférentes ; veiller à l'effectivité de la ventilation des invitations ; assurer la prise en charge des éléments de la musique.

COMMISSION SUIVI DES ACTIVITES DANS LES SECTEURS : Président : Mme ETABA BIKOUN Hélène Elise ; Vice-Présidents : MM. ANGUISSA Jean Claude, Tous les Chefs de Secteurs ; Rapporteur : Mme DJOUFACK Valérie épouse YANKOUA. Elle a pour rôle de : Coordonner l'organisation efficiente des manifestations dans les Secteurs ; proposer et assurer la bonne exécution des articulations de l'évènement et le chronogramme des activités dans les régions.

COMMISSION SECURITE : Président : Cdt NDO Gervais Eric ; Vice-Président : Cdt YOH Blanche ; Rapporteurs : Cne DIMA Quentin Achille, Cne EPOH MBAPPE Ardent. Elle a pour mission de : Gérer les parkings, l'orientation et la prise en charge des participants aux manifestations ; gérer l'ordre général et assurer la sécurité lors de la Grande cérémonie.

COMMISSION COMMUNICATION, PROTOCOLE ET RELATIONS PUBLIQUES : Président : M. ASSALA Yves ; Vice-Présidents : MM. UM BATTA David Clovis, EKOUBE Jean Claude ; Rapporteurs : M. ANDJOMO Gédéon, Mme NKENGUE Marie-Armelle. Elle a pour rôle de : Dispatcher les invitations liées à chaque manifestation ; sélectionner et encadrer les personnes en charge du protocole ; proposer et suivre l'exécution du plan de couverture médiatique ; coordonner la gestion de tous les supports de communication ; encadrer les médias couvrant les manifestations et suivre leurs différentes publications ; préparer les discours et allocutions de circonstances ; assurer la gestion communicationnelle des différentes articulations ; concevoir et assurer la production de toutes les banderoles, gadgets et supports de communication relatifs à l'évènement ; organiser un point de communication à Kribi, en liaison avec la Commission Lancement des activités.

COMMISSION GRANDE CEREMONIE : Président : M. PAGOU Louis ; Vice-présidents : MM : UM BATTA David, TAFUAH YOMBI ; Rapporteurs : MM : OWONA EFFA Jean, KAVALA BASSOUNGUI. Elle a pour rôle de : -coordonner l'ensemble des articulations de la grande cérémonie de la JID ; -veiller au bon fonctionnement des sous-commissions ; -mettre à la disposition les uniformes des promus ; -valider les listes des promus et personnels admis à la retraite ; -préparer la liste des invités et les correspondances

afférentes et veiller à la réception effective des invitations.

SOUS-COMMISSION DÉFILÉ : Président : CDT EKOLLE Félix ; **Vice-président :** Cne MBIOCK MBIOCK Rodrigue ; **Rapporteur :** LT OBOLO Freddy Merlin. Elle est chargée d'/de/du : -assurer l'entraînement des troupes défilantes et des promus ; - organiser la grande parade militaire et établir l'ordonnancement y afférent, notamment la remise des épaulettes et des galons ; -assurer la prise en charge des personnels mobilisés y compris la musique ; -perception, transport, entretien et garde des armes.

SOUS-COMMISSION ADIEUX AUX ARMES ET SEND-OFF : Président : M.TAFAU YOMBI MBAH ; **Rapporteur :** M.KAVALA BASSOUN-GUI. Elle a pour mission de : -recenser les officiers d'active et autres personnels admis à faire valoir leurs droits à la retraite et ceux retenus pour la cérémonie d'Adieu aux armes ; -contacter lesdits personnels ; -les convier aux séances de répétitions ; -constituer les cadeaux et veiller à leur dispatching. Sous-commission repas : **Président :** Mme BO-WOMBE TABI Berthe ; **Rapporteur :** Mme TE-HEUM Eugénie Yolande. Elle a pour rôle de/d' : -choisir les sites de restauration ; -sélectionner les menus ; -faire confectionner les éléments du repas ; -acheter les boissons ; - organiser le service du repas ; - veiller à la bonne réception des convives.

SOUS-COMMISSION STAND TEMOIN : Président : M. UM BATTA David Clovis ; **Vice-président :** Mme OUSSEINI HADJIDJA ; **Rapporteur :** M.PELBARA KOSGA Frank. Elle est chargée de : Communiquer sur : -le thème de la JID « *L'accompagnement de la nouvelle génération. Promouvoir le partage de connaissance et renforcer la fierté de la profession douanière* » (par DGD9) ; -la vulgarisation des modules de dernière génération du CAMCIS et l'application COSMOS (par DGD4) ; - la salle de monitoring des images scanner de la Direction Générale des Douanes (par DGD8) ; -la ZLECAf, l'initiative sur le commerce guidé, le premier certificat d'origine ZLECAf, le renforcement des capacités sur les règles d'Origine ZLECAf (par DGD9) ; - la stratégie mise en place par l'OMD en matière de partage des connaissances et de promotion de la fierté de la profession douanière (Direction du renforcement des capacités et démembrements régionaux, plateforme click, l'école du savoir de l'OMD, les activités du CID, la JID, la prime de l'excellence,

l'intégration de la Douane dans la Communauté nationale de Sécurité et de défense) ; - les grandes saisies relatives à la contrebande des médicaments (HALCOMI) ; -la lutte contre la prolifération des substances psychotropes et des engins explosifs improvisés (EEI) ; -la sensibilisation et la prévention contre le COVID-19 et autres maladies infectieuses ; Proposer aux visiteurs du Stand Témoin : -la détermination du rhésus et du Groupe Sanguin ; - le don du sang ; - les dépistages et vaccination (VIH, Hépatite, COVID-19).

COMMISSION SANTE, SPORTS, LOISIRS ET ACTIVITES SOCIALES : Président : M. NJOCK Raphaël Emmanuel ; **Vice-président :** M. ANGUISSA Jean-Claude ; **Rapporteur :** Mme FOKOU Danielle. Elle est chargée de : -choisir les sites de réalisation des prestations de santé ; - choisir les types de vaccin à administrer et en déterminer les modalités de réception ; - choisir les équipes médicales ; - sensibiliser le personnel pour une participation massive à l'évènement ; -proposer les activités sportives et déterminer les modalités pratiques d'exécution ; - collaborer avec les fédérations sportives et les équipes médicales pour le déroulement dans les normes de ces activités ; - déterminer les prix et récompenses sportives ; - sélectionner les partenaires le cas échéant ; - préparer la liste des invités et les correspondances y afférentes ; - veiller à l'effectivité du transfert des invitations par la commission protocole.

COMMISSION FORUM DOUANES-ENTREPRISES ET SPONSORING. Président : M.DJEUWO Marcellin. **Vices-présidents :** CDT ILOUNGA ATEBA Marlyse et CDT MBALLA ETOGO Peter. **Rapporteurs :** Mme NSEKE Marthe et M. DIFFOUO Innocent. Ladite Commission a pour rôle d'/de : élaborer un programme d'activités ; coordonner les activités de la commission, conformément aux instructions du Directeur Général des Douanes ; veiller au bon fonctionnement des sous – commissions ; valider les activités retenues.

SOUS-COMMISSION SPONSORING. Président : MONGUE NYAMSI Daniel. **Rapporteur :** UMBATTA David Clovis. Elle a pour rôle l'/de : aménagement et branding du site et de la salle de la conférence ; préparer les prospectus, l'agenda de conférence ; produire les actes de la conférence ; rassembler et présenter les publications douanières en rapport avec le thème ; préparer la liste des invités et correspondances y afférentes ; veiller à l'effectivité du transfert des invitations par la

commission protocole et la communication ; rechercher le financement des partenaires, recourir le cas échéant à un conseil spécialisé.

COMMISSION SOIREE DES PARTENAIRES.

Président : M. KWEDI Samuel Désiré. **Vices-présidents :** MM. MENDOUGA Georges et SOPHREY Hamilton FRU. **Rapporteurs :** MM. ANGUISSA Jean Claude et BATAA Josué. Ladite Commission a pour rôle de/d' : proposer le site de l'événement, les convives et diligenter les correspondances utiles afférentes ; proposer au Directeur Général des Douanes les catégories et prix susceptibles d'être ouverts à la compétition ainsi que la liste des nominés ; sélectionner les lauréats en étroite collaboration avec DGD4/CGR et soumettre au Directeur Général des Douanes Directeur Général des Douanes les tableaux récapitulatifs des informations issues des traitements et analyses

pour la suite des diligences ; apprêter les prix, trophées et/ou récompenses ; assurer une communication de qualité autour de l'événement à travers : l'encadrement des médias autour de l'événement à travers, conception des divers outils de communication ; l'animation du site et une présentation professionnelle de l'événement ; la rédaction des différentes allocutions (MINFI, DGD) ; superviser la décoration du site et les activités de restauration en veillant sur la qualité et la quantité des repas et boissons servis aux convives ; sélectionner et encadrer les responsables chargés du protocole de manière à offrir une prestation de qualité lors de l'accueil et l'installation des convives ; assurer la sécurisation du site, des convives et des parkings. Outre le dispositif susvisé, les présidents de commissions et dessous commissions pourront faire appel à toute autre compétence susceptible de contribuer à la réalisation de leurs missions.

CENTRAL NEWS

ECOLE INTER-ETATS DES DOUANES DE LA CEMAC

La formation en continue

L'Administration des Douanes Camerounaise a été choisie pour accueillir du 02 janvier au 28 février 2023 le stage pratique de neuf Inspecteurs stagiaires de l'Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC et de nationalité gabonaise.

C'est à cet effet qu'ils ont été accueillis le 10 janvier 2023 par les Responsables du Secteur des Douanes du Littoral 1, conformément à la Note de Service N°012633/MINFI/DGD du 21 Novembre 2022. Ils seront déployés sur le terrain et feront le tour des unités suivantes : Bureaux Principaux Hors Classe Douala Port 1, 3 et 5 ; les Brigades des Arraisonnements, des Conteneurs Imports, des Accès Portuaires et enfin la Brigade Commerciale du Parc SOCOMAR.

Dans le sillage des informations relatives à l'Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC, Monsieur le Directeur Général des Douanes, par Communiqué N°001/MINFI/DGD du 03 janvier 2023, porte à la connaissance des fonctionnaires des Douanes de catégorie A justifiant d'au moins huit (08) ans d'ancienneté, du recrutement sur concours de deux (02) formateurs permanents à l'Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC (EIED/CEMAC), au titre de l'année 2023. Les candidats désireux de faire acte de candidature doivent répondre aux critères ci-après : Etre âgé de 50 ans au plus au 31 décembre 2023 ; être titulaire d'un certificat ou d'une attestation de formation de formateurs d'une école de formation douanière ; être en bonne santé et jouir d'aptitudes physiques satisfaisantes ; avoir réalisé des actions de formation au sein de l'Administration ; jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.

Les dossiers de candidatures complets, qui devront comprendre les pièces ci-dessous, devront être déposés au Cabinet du Directeur Général des Douanes, au plus tard le 31 janvier 2023 à 15 heures 30 minutes. Il s'agit d'/des : une demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'EIED/CEMAC ; un curriculum vitae ; copies certifiées des diplômes universitaires



et professionnels (Douane) ; copies certifiées conformes des certificats ou attestations de formation de formateurs délivrés par une Ecole de formation douanière ; une copie légalisée de l'acte de naissance ; une copie de l'acte d'intégration ; une copie de l'attestation de présence effective ; une copie du premier certificat de prise de service ; un certificat de nationalité ; un certificat médical datant de moins de trois mois ; un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois. Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur le site : www.eied-cemac.org.

PRESS-RELEASE

The Director General of Customs informs Customs personnels of **Category 'A'**, with at least **eight (08) years longevity**, of an opening for the recruitment of **two (02) permanent training staffs** at the Inter-State Customs School of the Economic Community of Central African States (EIED/CEMAC) **for the year 2023**. Interested candidates should : Be at most **50-years old December 31, 2023** ; Be holder of a Training Certificate or Attestation of Trainers from a Customs Training School ; Be of good health, hand a satisfactory physical aptitude ; Enjoy their civil rights and be of good character.

Completed application files, which must comprise of the following documents as listed below, should be deposited at the Cabinet of the Director General of Customs on or before **31st January 2023 at 3:30pm**.

These are : A hand-written application addressed to the Director General of EIED/CEMAC; A Curriculum Vitae ; Certified true copies of trainer's Certificate or Attestation issued by a Customs Training School ; Certified true copies of University and Professional Certificates (Customs) ; A legalized copy of birth Certificate ; A copy of Integration Decision ; An Attestation of Effective Presence ; A copy of First Certificate of Assumption of Duty ; A Certificate of Nationality ; A Medical certificate less than three months old ; A Certificate of Non-Conviction less than three months old.

NB: Further information can be obtained from: www.eied-cemac.org.

RENFORCEMENT DES CAPACITES

Des douaniers à l'école du CAMCIS



Les personnels de la Division des Enquêtes Douanières et de la Surveillance prennent part à un séminaire de formation de trois jours sur le Cameroon Customs Information Système (CAMCIS) qui s'est ouvert le 10 janvier 2023 dans la salle de formation de la Division de l'Informatique, à Douala. Cette session de

renforcement des capacités porte sur l'appropriation du module Contrôle après dédouanement et du module Contentieux. En termes de résultats attendus, il est envisagé d'optimiser la production contentieuse et améliorer substantiellement les recettes douanières en 2023.

RENFORCEMENT DES CAPACITES

Le FMI en soutien à la formation

Par Communiqué N°593/MINFI/DGD du 30 décembre 2022, le Directeur Général des Douanes porte à la connaissance du personnel qu'une formation en ligne a été ouverte par le Fonds Monétaire International (FMI). Les inscriptions sont ouvertes du 1er janvier au 15 avril 2023 dans les modules suivantes :

macroéconomie du changement climatique ; statistique de la dette extérieure ; prévision et analyse des revenus ; indice de prix à la consommation ; surveillance de risques cybernétiques...entre autres. Pour plus d'informations, bien vouloir consulter le site internet de ladite structure au www.imf@imf.org.

SPORTS ET LOISIRS

La santé avant tout

Le Directeur des Ressources et de la Logistique informe les personnels des Services Centraux et Déconcentrés (Secteur des Douanes du Centre) de la reprise des activités sportives au sein de l'Administra-

tion des Douanes le samedi 14 janvier 2023 à 7 heures précises à l'esplanade de la Direction Générale des Douanes, bâtiment annexe de Tsinga. La présence de tous est vivement souhaitée.

CAMCIS

Une équipe pour les paramétrages douaniers de la Loi de Finance 2023

Par Note de Service N°004/MINFI/DGD du 05 janvier 2023, il est créé au sein de la Direction Générale des Douanes une Equipe de Travail chargée de l'implémentation dans CAMCIS des dispositions douanières nouvelles contenues dans la Loi de Finances pour l'exercice budgétaires 2023.

Ladite Equipe a pour missions d'/de : identifier dans la Loi de Finances les dispositions qui nécessitent des paramétrages dans le système douanier CAMCIS ; proposer des solutions d'implémentation et écrire les règles y relatives ; effectuer les paramétrages et les tests en environnement de pré production ; valider les paramétrages effectués et dresser un procès-verbal de paramétrage ; procéder à la mise en exploitation après validation, puis faire la veille et le suivi. Placée sous la **Supervision** de Monsieur le Directeur Général des Douanes, l'Equipe de Travail est composée ainsi suit : **Président** : M. DJEUWO Marcellin, Chef de Division de l'Informatique. **Vice-président** : M. TCHAMI Yves Patrick, Chef de Division de la

Législation et du Contentieux. **Coordonnateurs Techniques** : Mme MAHABO TOUYE Jeanne d'Arc, Chef de Cellule Infrastructure Technologique et M. DIFFOUO Guy Innocent, Chef de Cellule de la Législation. **Rapporteurs** : Mme ZEINABOU Elisabeth et M. ELLO MPONTI Jules Francis. Membres : Mmes OUSEINI HADIDJA, Chef de Cellule Développement Informatique ; TITA BIH, Chargé d'Etudes Assistant et MM : HAMADJAM Raphael, Chef de la Cellule des Statistiques ; LIBII Paul Olivier, Chargé d'Etudes Assistant ; HAMAN DJOULDE, Chargé d'Etudes Assistant ; NGONO Achille, Chargé d'Etudes Assistant ; PANGOB TETANGA Gatien, Vérificateur à la Brigade des Contrôles ; ETAME Polycarpe, Ingénieur Informaticien ; MAHMOUD MODI, Ingénieur Informaticien. L'Equipe s'organise à sa convenance à l'initiative de son président qui peut faire appel à toute autre personne ressource, pour son expertise ou ses compétences. Elle est dissoute de plein droit dès la fin des travaux sanctionnés par un procès-verbal de paramétrage.

CONTRATS DE PERFORMANCE

Les résultats de décembre 2022

La salle de réunions du Secteur des Douanes du Littoral II a abrité le 10 janvier 2023 la séance d'évaluation des contrats de performance pour le compte du mois de décembre 2022, sous la présidence de Monsieur DJEUWO Marcellin, Chef de la Division de l'Informatique. Cette concertation qui s'est tenue sous un format hybride a connu la participation des/du/de : Chefs des Secteurs des Douanes du Littoral I et II et du Sud II ; Chef de la Cellule de l'Analyse des Risques ; Chefs des Bureaux sous Contrats de Performance des Secteurs des Douanes du Littoral I, II et du Sud II ; Chef de la Cellule de Développement Informatique ; Chef de la Cellule de Sécurité Informatique ; Chef de la Cellule de l'Infrastructure Technologique ; Mme NGONO TSELE Antoinette ; MM : YERIMA BICHAIR ; KOMÉ ELONG ; HAMO LEUTCHA ; ELOMBAT Serge ; les Inspecteurs de visite sous Contrat de Performance dans les bureaux des Secteurs des Douanes du Littoral I, II et du Sud II.

Les travaux se sont déroulés autour des points ci-après : -Mot d'ouverture de Monsieur le Chef de la Division de l'Informatique ; - Rappel des travaux inter-sessions ; - Présentation des résultats du mois de décembre 2022 ; -Echanges ; -Recommandations et -Mot de clôture de Monsieur le Chef de la Division de l'Informatique.

En substance des travaux, 90 Inspecteurs de visite sur 92 Inspecteurs de Visite sous contrats de performance ont été évalué au mois de décembre 2022. Les Inspecteurs de Visite (IV) des Bureaux Principaux des Douanes de Douala Port 7 (08 IV) et Port 9 (05 IV) ont tous validé leur contrat de performance pour le compte du mois sous revue, soit un taux de réalisation de 100%. Le président de séance a exhorté tous les Inspecteurs sous contrat à redoubler d'effort pour l'atteinte des objectifs assignés par la hiérarchie. Il leur a prescrit rigueur, discipline, assiduité, ponctualité et présence effective au travail, qui sont des valeurs gage de performance.



Coordinations dans les Secteurs des Douanes

En rétrospective, Monsieur EBA'A EFANDENE Parfait, Chef du **Secteur des Douanes de l'Extrême-Nord**, a présidé le vendredi 09 décembre 2022 à Maroua, la traditionnelle réunion de coordination des unités de rattachement. Y ont pris part : le Commandant du Groupement Actif, le Chef du Service des Affaires Générales, les Chefs de Bureaux, les Chefs de Subdivisions, les Receveurs, les Chefs de Brigades et les Chefs de Postes des Douanes. A l'ordre du jour de ces assises : la lecture du relevé de conclusions de la réunion de coordination sectorielle du 09 décembre 2022 et l'évaluation des recommandations de ladite réunion ; la présentation de la performance des unités ; les stratégies pour l'atteinte des objectifs du premier trimestre 2023 ; éthique et déontologie. Aux termes des présentations et échanges, les recommandations ci – après ont été formulées : les Chefs de subdivisions et de Brigades doivent respectivement dresser les cartographies et les cartes de leurs pentières ; les Chefs d'unités techniques de collecte doivent développer le renseignement douanier concernant les marchandises sensibles et l'exploiter sous la supervision du Commandant du Groupement Actif ; le sport est obligatoire ; à l'issue des réunions de sécurité, les responsables désignés doivent rendre compte au Chef de Secteur par écrit au plus tard le jeudi suivant ; mener avec efficacité la lutte contre la contrebande afin de relever davantage la mobilisation des recettes contentieuse et budgétaires ; l'efficacité dans la prise en charge des cargaisons à travers l'écou systématique, la canalisation de toutes les cargaisons vers les bureaux en vue de leur évaluation et taxation ; tous les chefs d'unités techniques de collecte doivent veiller, sous la supervision du Commandant de Groupement, à la collecte du renseignement douanier sur les marchandises sensibles.



Du côté de la Région du soleil couchant, le **Secteur des Douanes de l'Ouest** a tenu le 11 janvier 2023 la première Réunion Mensuelle de Coordination des Responsables pour l'exercice budgétaire 2023. Les échanges à l'ordre du jour portaient sur : la présentation des performances annuelles du Secteur pour l'exercice 2022 (soit 101,34% de réalisations) ; la présentation des recommandations issues des échanges avec la hiérarchie douanière ainsi que celle de la Région de l'Ouest ; les prises de parole au sujet de la stratégie à mettre en place pour l'optimisation des performances en 2023. A l'issue des échanges, les recommandations suivantes ont été adoptées : présence des Chefs d'unités aux postes et sur le terrain ; assister aux réunions de sécurité convoquées par les autorités administratives de céans ; développer le renseignement prévisionnel et la veille stratégique ; maîtriser son environnement socioprofessionnel et accentuer la vigilance ; renforcer la discipline, l'esprit de corps et la cohésion dans toutes les actions. Comme temps forts de ces échanges, il y a eu la présentation de l'Attestation de fin de formation des Agents de constatation, délivrée par l'EIED de la CEMAC AU Brigadier des Douanes NCHARE sorti Major de sa promotion avec une moyenne de 17,20/20.



(EIED-CEMAC)

Ces Princes de Godola (Nord-Cameroun) et de Koutaba (Ouest-Cameroun) devenus Rois à Djibloho (Guinée Equatoriale)

Le Sous-Officier des Douanes **DANRA HIGRI** (Stagiaire Contrôleur) vient d'être sacré « Major » de sa promotion, après une formation de 11 mois passée à l'Ecole Inter-Etats des Douanes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (EIED-CEMAC) dont le siège est à Djibloho, en Guinée Equatoriale. A 27 ans, ce fils de **GODOLA** (Arrondissement de Kalfou, département du Mayo-Danay région de l'Extrême-Nord) a retrouvé ses collègues de la Direction des Ressources et de la Logistique (Direction Générale des Douanes) son trophée en main. Un trophée remporté après une performance notée à 17,41/20 par ses enseignants de cette Institution de formation spécialisée dont la Présidence du conseil d'administration en exercice sous-régionale est assurée par **FONGOD Edwin NUVAGA**, le Directeur Général des Douanes du Cameroun. Ancien élève du Collège Privé Catholique Bilingue Jacques de Bernon de Maroua où il obtient son Baccalauréat série C. (2012), **DANRA HIGRI** entre



à l'Ecole Normale Supérieure de Maroua, à la filière Maths-Info. Après trois ans de formation, il sort en 2015. La même année, il est admis au concours direct pour le recrutement des sous-officiers de la douane. Au sein de la DGD, il est tour à tour affecté à la Brigade Mobile de Dschang, Secteur des Douanes de l'Ouest (2016-2017), au Service du Traitement du Manifeste à l'export du Secteur des Douanes du Littoral I (2017-2018), au Bureau Principal Hors Classe des Douanes Port I du même Secteur Des Douanes (2018-2020), avant d'être promu Chef de Bureau de la masse d'habillement, à la Direction des Ressources et de la Logistique (Yaoundé). Ce diplômé en Sciences économiques (il obtient un DEUG à l'Université de Douala), titulaire d'un diplôme de préparation militaire supérieure au BTAP de Koutaba, est considéré comme un douanier travailleur et rigoureux. En 2020 par exemple, il obtient une lettre de félicitations du Chef du Secteur des Douanes du Littoral I.

Son nom c'est **SOUNFON SNCHARE SALIHOU**. Jeune Gabelou de 32 ans, il est originaire de l'Ouest Cameroun, plus précisément du Département du NOUN, Arrondissement de KOUTABA. Il a fait ses études secondaires au Lycée bilingue de Bonaberi à Douala, ville qui l'a vu naître le 07 juin 1990. Il y obtiendra son BACCALAUREAT A4 Allemand en 2008. Admis au concours direct des Préposés des Douanes 2^e vague (rang 13^e) en 2015, il prend son premier poste d'affectation au Secteur des Douanes de l'Ouest en 2016. La même année, il effectue la formation de la 1^{ère} cuvée de la Douane marine d'où il sortira 5^{ème} de la promotion. En 2021, il présente le concours d'entrée à l'Ecole Inter-Etats des Douanes de la CEMAC (EIED-CEMAC) pour la formation des Agents de constatation. Il décrochera la première place au dit concours. Après 10 mois de formation à l'EIED-CEMAC,



il décroche une fois de plus la première place et sort Major de la 39^{ème} promotion des Agents de constatation avec une moyenne remarquable de 17.20/20 et reçoit pour cela une lettre de félicitation du Directeur Général des Douanes, Monsieur **FONGOD EDWIN NUVAGA**. En rappel, l'Ecole Inter-Etats des Douanes de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (EIED-CEMAC), dont le siège est à Djibloho en Guinée Equatoriale, a été créée le 22 Décembre 1972 lors de la 8^{ème} session du Conseil des Chefs d'Etats de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) tenue à Brazzaville. L'EIED-CEMAC est régie par l'Acte 8/72-UDEAC-151 du Conseil des Chefs d'Etats de l'UDEAC (actuelle CEMAC). Elle compte six (06) Etats membres à savoir le Cameroun, le Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

La Douane securise !



Le non-respect de la réglementation sur l'importation et la vente, la cession des munitions, la détention et le port des armes à feu, conformément au Décret N°73 du 22 octobre 1973, a conduit un aventurier droit dans les filets de la Brigade Commerciale de Kyé-ossi, dans le Secteur des Douanes du Sud I. En effet, les agents des Douanes en service dans cette unité ont effectué une remarquable saisie de 125 munitions de chasse de marque Redstar le dimanche 8 janvier 2023 au cours de leur mission de la police du

rayon. La marchandise de contrebande était dissimulée dans un thermos. Le détenteur qui s'est enfui s'apprêtait à écouler sa marchandise en Guinée-Equatoriale.

Du côté du Nord du pays, ce sont 17 000 comprimés de Tramadol, transportés sur motocycle, qui sont tombés dans la gibecière d'une équipe conjointe Brigade Commerciale de Barndake/Zone 3 de l'opération Halcomi III.



*La Direction Générale des Douanes
vous souhaite*



Bonne et Heureuse Année
2023